



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 38726

Texte de la question

M Georges Chometon attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, charge des P et T, sur le cout prohibitif de certaines installations par voie herztienne pour les personnes souhaitant beneficier des avantages du service public des telecommunications dans certaines zones rurales ayant une topographie tourmentee. Il lui demande donc les raisons d'un tel cout et s'il est normal que certains habitants soient, de fait, prives de l'utilisation eventuelle du telephone.

Données clés

Auteur : [M. Chometon Georges](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38726

Rubrique : Telephone

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1405